



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2017-2018

VG

P.V. PETI 27

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 03 octobre 2018

Ordre du jour :

1. Adoption des projets de procès-verbal de la réunion jointe du 26 juillet et des réunions des 31 juillet et 12 septembre 2018
2. Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique
3. Pétition 1113 - Pour une juste rémunération des créateurs et une mise à contribution des plates-formes numériques
- Examen de la pétition

Pétition 1115 - Fir eng besser Surveillance an de Schülerbussen
- Examen de la pétition
4. Suivi des pétitions en cours d'instruction
5. Divers

*

Présents : M. Marc Angel, Mme Simone Asselborn-Bintz, M. Eugène Berger remplaçant M. Lex Delles, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen, Mme Claudine Konsbruck, M. Marco Schank

Mme Vera Haas-Gelejinsky, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Nancy Arendt, M. Lex Delles, Mme Cécile Hemmen, M. Roberto Traversini, M. David Wagner

*

Présidence : M. Marco Schank, Président de la Commission

*

1. **Adoption des projets de procès-verbal de la réunion jointe du 26 juillet et des réunions des 31 juillet et 12 septembre 2018**

Les projets de procès-verbal sous rubrique ne suscitent pas d'observation et sont adoptés à l'unanimité.

2. **Avis quant à la recevabilité de demandes de pétition publique**

Après un échange de vues, la Commission émet un avis positif au sujet des demandes de pétition publique 1105, 1107, 1109, 1111 et 1114.

Demande de pétition publique 1105 - Abhaltung eines Referendums zur Einführung der Bürgergesetzgebung von unten in Luxemburg

Demande de pétition publique 1107 - Restreindre l'usage des emballages plastique au Luxembourg

Demande de pétition publique 1109 - Echelonnement des conditions d'octroi de la préretraite relative au travail de nuit et autres conditions de pénibilité

Demande de pétition publique 1111 - Prolongation des vacances scolaires en période de carnaval

Demande de pétition publique 1114 - Adaptation de l'article 234-52, 1 alinéa, 3e tiret du Code du travail pour que les deux parents d'un enfant handicapé de plus de 13 ans puissent profiter davantage du congé familial

La demande est avisée favorablement sous réserve d'une adaptation de l'intitulé par le pétitionnaire.

La Commission en fait de même avec les textes reformulés des demandes de pétition publique 1077 et 1092.

Demande de pétition publique 1077 - Fir d'Promotioun an d'Unerkennung vum e-Sport duerch de Lëtzebuerger Sportsministère

Demande de pétition publique 1092 - Obtenir 2 jours de congé par an pour le partenaire ou conjoint malade ou immobilisé - Get 2 days off per year for sickness or immobilized conjoint or partner

La Commission émet un avis négatif au sujet de la *demande de pétition publique 1108 - Possibilité de signer "contre" une pétition.*

Se référant à la demande de pétition publique 1100 à sujet identique, la Commission opine que de par sa définition, la pétition est un écrit par lequel quelqu'un ou un groupe expose ses opinions, formule une plainte ou une demande auprès des autorités et n'est pas à confondre avec un sondage d'opinion. S'il est vrai qu'il est loisible au pétitionnaire de demander une modification de la réglementation en matière de pétitions, il appert que la conception exposée dans la demande en question est contraire à la logique même et à la terminologie du système de pétitions. Par ailleurs, la présente requête ne pourrait s'appliquer aux pétitions ordinaires qui ne sont pas ouvertes à signature sur le site public. Enfin, la Commission tient à rappeler que le système de pétition publique de la Chambre des Députés permet aux internautes d'exprimer leurs opinions dans le forum de discussion.

La Commission demande aux auteurs des pétitions 1106 et 1110 de reformuler leurs textes.

Demande de pétition publique 1106 - Passage piéton à hauteur du 291 route d'Arlon à Strassen

Le pétitionnaire est invité à communiquer les mesures concrètes auxquelles il s'attend pour améliorer la sécurité des piétons et à compléter l'intitulé en ce sens. En outre, les termes de « bonjour », « je » et « nous » sont à omettre.

Demande de pétition publique 1110 - Rücknahme des Nichtraucherchutzgesetzes in der aktuellen Fassung und Einsetzen sich für eine gesetzliche Rahmgebung, die der Entscheidungsfreiheit der Bürgerinnen und Bürger näherkommt

La Commission demande la suppression du pronom personnel « wir » de même que du qualificatif « undemokratisch » que le pétitionnaire attribue à la loi antitabac, alors que cette dernière a été votée par la Chambre des Députés.

Demande de pétition publique 1112 - Reconnaissance du vote blanc aux élections législatives montrant un rejet et une désapprobation envers le système politique

La Commission renvoie à l'avis de la Conférence des Présidents du 26 juin 2017 relatif à la demande de pétition publique 802 – Pour la reconnaissance effective du vote blanc aux élections législatives qui dit que : « ...les Membres de la Conférence des Présidents, lors de leurs réunions du 4 mai et du 22 juin 2017, ont procédé à des échanges de vues quant à la recevabilité de la demande de pétition publique 802.

Il en ressort que l'objet principal de la demande de pétition publique, à savoir « la reconnaissance du vote blanc aux élections législatives », est rempli dans la mesure où le vote blanc est clairement indiqué sur les procès-verbaux de recensement général des quatre circonscriptions électorales. La Conférence des Présidents conclut de ce fait que la demande de pétition publique est superflue. Or, le Règlement de la Chambre des Députés ne prévoit pas de critère permettant de déclarer irrecevable une demande de pétition publique dont l'objet est déjà rempli.

En ce qui concerne la proposition d'un éventuel ajout d'une case spéciale « vote blanc » sur les bulletins de vote, les Membres de la Conférence des Présidents sont d'avis que le fait de cocher une case « vote blanc », serait non seulement contradictoire par rapport à l'intention que représente le vote blanc mais poserait également problème lorsqu'il s'agira de savoir ce qu'il advient des bulletins de vote sur lesquels rien n'aura été coché ni même la case « vote blanc ». De plus, même en ajoutant cette nouvelle case « vote blanc », les bulletins de vote ne pourraient néanmoins pas entrer en compte pour fixer le nombre des voix.

Au vu de ces éléments, la Conférence des Présidents prie le pétitionnaire de considérer un retrait de sa demande de pétition publique. »

A la lumière de ce texte, la Commission décide de saisir la Conférence des Présidents de la demande de pétition publique 1112 qui sera tenue en suspens.

3. **Pétition 1113 - Pour une juste rémunération des créateurs et une mise à contribution des plates-formes numériques**

La Commission décide de demander une prise de position au Ministre des

Communications et des Médias ainsi qu'au Ministre de l'Economie.

Pétition 1115 - Fir eng besser Surveillance an de Schülerbussen

La Commission décide de demander une prise de position au Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et d'en informer le Syvicol en copie, le transport des écoliers entrant dans le domaine de compétence des communes.

4. Suivi des pétitions en cours d'instruction

La Commission procède à la validation des signatures des pétitions publiques reprises ci-après. Vu qu'aucune d'entre elles n'a atteint le seuil de 4.500 signatures, elles ne pourront faire l'objet d'un débat public. Les pétitionnaires sont invités à se prononcer, dans le délai d'un mois, sur une poursuite éventuelle de l'instruction de leurs pétitions reclassées en pétitions ordinaires

Demande de pétition publique 1048 - Camion Transitverkéier mat liewegen Déieren duerch onst Land soll grondsätzlech verbuede ginn

Signatures : 624

Doublons : 10

Demande de pétition publique 1060 - Demande d'avoir un délai de rétractation de 7 jours sur les contrats signer dans l'établissement en présence du professionnel et du client

Signatures : 41

Doublons : 0

Demande de pétition publique 1063 - Les trains au Luxembourg, malgré des investissements phénoménaux, sont souvent en retard et même annulés. Les seuls qui semblent établir une statistique sont les CFL et le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures. Afin de gérer ces conflits d'intérêts et d'augmenter la transparence, il est suggéré que la CFL rembourse le prix d'achat du billet du train en retard ou annulé. Donc un retard de plus de 10 min (annulation des trains incluse) fera que le prix d'achat du billet de l'utilisateur lui sera remboursé; le minimum remboursé sera 2 Euros.

Signatures : 101

Doublons : 4

Demande de pétition publique 1067 - Blocage d'un carrefour: Avertissement taxé de 145 € et retrait de 2 points

Signatures : 74

Doublons : 2

Demande de pétition publique 1071 - Pour une politique de santé publique qui combatte effectivement l'implantation des moustiques-tigres, vecteurs de maladies, au Luxembourg

Signatures : 37

Doublons : 2

Demande de pétition publique 1072 - Education: Instauration d'une troisième liste pour le concours pour abolir l'inégalité entre ceux qui ont fait un Bachelor professionnel en Sciences de l'Education et ceux avec un Bachelor "en relation avec un des objectifs de l'enseignement".

Signatures : 1841

Doublons : 12

Demande de pétition publique 1073 - Dédommagement consommateur (personne privée) suite à la faillite de l'entrepreneur de construction et/ou promoteur

Signatures : 117

Doublons : 4

Demande de pétition publique 1074 - Plaques minéralogiques pour vélos

Signatures : 405

Doublons : 10

Demandes de reclassement en pétitions ordinaires

A la demande des pétitionnaires, les pétitions publiques reprises ci-après sont reclassées en pétitions ordinaires et transmises aux Ministres compétents en vue d'une prise de position gouvernementale.

Pétition publique 988 - Etablissement de l'égalité fiscale

Pétition publique 1041 - Gratis Lëtzebuergesch Sprooch Coursen fir d'Awunner Cours de luxembourgeois gratuits pour les résidents Gratis Luxemburgisch Kurse für Einwohner

Pétition publique 1057 - Introduction du droit à la déconnexion

Clôtures

Les prises de position gouvernementales relatives aux pétitions reprises ci-après sont restées sans suite de la part des pétitionnaires. Partant, la Commission décide d'en clôturer l'instruction.

Pétition 911 – Schülerinnen a Schüler raus aus dem Beruffstraffic Lycéeën eng Stonn méi spéit ufänke loossen

Pétition 921 - Le Monorail (Ecorail): la solution innovante pour mettre un terme aux embouteillages sur nos autoroutes.

Pétition 939 - Complément familial pour les familles recomposées frontalières

Pétition 942 - Die Erbschafts- und Schenkungssteuer abschaffen. Notarkosten, Grunderwerbsteuer und Überschreibungsgebühr gesetzlich auf eine Pauschalgebühr festlegen

Pétition 954 - Pour une prise en compte des familles monoparentales pour les "jours enfant malade" (congés pour raisons familiales)

Pétition 956 - Délai de réponse à un Recours auprès du Conseil Arbitral de la Sécurité Sociale

Pétition 1009 - Frais de gérance

Réponses des pétitionnaires en réaction à une prise de position gouvernementale

Les réactions des auteurs des pétitions 964 et 996 aux prises de position

gouvernementales sont transmises, à toutes fins utiles, aux Ministres compétents.

Pétition 964 - Adaptation des toilettes publiques aux besoins des personnes portant des couches

Pétition 996 - Pour l'installation d'un miroir de circulation à Alzingen

Prise de position du Gouvernement

La prise de position de la Ministre de l'Environnement du 29 août 2018 relative à la *pétition 995 - Fir d'Aféierung von engem Vidange-System fir Béchsen, Einwegglas- a Plastiksflasschen* est transmise au pétitionnaire. Sans réaction de sa part dans un délai de deux mois, l'instruction de la pétition sera à considérer comme étant close.

Retrait du rôle

A la demande du pétitionnaire, la *demande de pétition publique 1090 - Pots d'échappement de véhicules faisant trop de bruit* est retirée du rôle.

5. Divers

Monsieur le Président annonce que la prochaine réunion de la Commission aura lieu après les élections législatives du 14 octobre 2018.

Luxembourg, le 05 octobre 2018

La Secrétaire-administrateur,
Vera Haas-Gelejinsky

Le Président de la Commission des Pétitions,
Marco Schank